

novateurs ne disposent pas de suffisamment de ressources pour se faire valoir.

Il ressort également de notre exemple que le calcul coûts-avantages aboutira à une durée optimale variable quand on l'appliquera à l'un ou l'autre des secteurs de l'économie. Selon leur nature, les innovations requièrent plus ou moins d'investissement des industries qui les convoitent; de même variera la durée des brevets qui permettront aux entreprises d'accumuler suffisamment de bénéfices pour compenser leurs frais de R-D. Dans certains secteurs, l'innovation n'exige guère de véritable effort, ni de mise de fonds importante. Ailleurs, il faudra investir des sommes considérables avant d'obtenir un résultat. Certaines innovations présentent aussi plus de risques que d'autres. C'est pourquoi il faudrait, du moins en théorie, que le régime des brevets prévoie un barème de durées qui s'adapte aux caractéristiques particulières des agents économiques. En pratique, les autorités compétentes ont, pour la plupart, opté en faveur de l'uniformité. C'est une politique qui, lorsqu'on prend pour exemple la durée de 20 ans fixée dans le régime actuel, risque, par son application à des secteurs particuliers, d'engendrer des inefficacités pour l'ensemble de l'économie. Dans les industries où l'innovation est facile ou très rentable, un brevet garde son utilité commerciale beaucoup moins longtemps que les 20 ans prescrits par la loi. C'est particulièrement le cas pour les logiciels, qui ne survivent guère plus de 6 à 8 ans dans le marché.

Des études empiriques ont démontré que les entreprises et les industries manifestaient des tendances fort différentes à se lancer dans la R-D et à réaliser des innovations⁵. Chez les unes et chez les autres, on constatera donc d'importantes variations dans l'efficacité des brevets. Par ailleurs, on a aussi découvert que les brevets ne jouaient un rôle capital, pour la mise au point et la commercialisation des inventions, que dans l'industrie des produits chimiques, et plus-précisément dans le domaine des médicaments⁶.

Pourquoi la plupart des industries estiment-elles n'avoir pas besoin de brevets pour être créatives? Peut-être est-il vrai que, dans un marché parfaitement concurrentiel, les bénéfices sont si minces qu'ils ne peuvent contrebalancer les frais de R-D qu'exige une innovation. Il n'en demeure pas moins qu'avec ou sans brevets, les produits et procédés nouveaux sont, pour la plupart, exploités commercialement

⁵ Lire à ce sujet DOSI, Giovanni, «Sources, Procedures, and Microeconomic Effects of Innovation», *Journal of Economic Literature*, n° 26, septembre 1988, pp. 1120-1171.

⁶ MANSFIELD, Edwin, «Patents and Innovation: An Empirical Study», *Management Science*, vol. 32, février 1986, pp. 173-181; LEVIN, R.C., A.K. Klevorick, R.R. Nelson et S.G. Winter, «Appropriating the Returns from Industrial Research and Development», *Brookings Paper on Economic Activity*, n° 3, 1987, pp. 783-820.